

REUNION MENSUELLE DU CRDP COMPTE RENDU DU 31 Janvier 2013

Etaient présents :

Jean-Baptiste	ALIX	jnbalix@live.fr
Abdelghani	AZI	azi.droit@yahoo.fr,
Michel	BAZEX	Michelbazex@yahoo.fr
Guy	CARCASSONNE	guy.carcassonne@wanadoo.fr
Matthieu	CONAN	mconan@u-paris10.fr
Jacqueline	DOMENACH	Jacqueline.domenach@u-paris10.fr
Bertrand	Du MARAIS	bdumarai@u-paris10.fr
Laurence	FOLLIOT-LALLIOT	folliot_lalliot@yahoo.fr
Anne	GAZIER	anne.gazier@wanadoo.fr
Antonin	GRAS	antonin.gras@gmail.com
Djamel	HADEF	djamelhade@yahoo.fr
Quentin	JULIA	quentinjulia@gmail.com
Sébastien	KOTT	sebastien.kott@u-paris10.fr
Regis	LANNEAU	lanneau.regis@gmail.com
Romain	LEBLOND-MASSON	lmromain@live.fr
Vincent	MAZZOCCHI	vincent.mazzocchi@wanadoo.fr
Carole	MONIOLLE	moniolle.carole@wanadoo.fr
Arnaud	SEE	arnaud.see@laposte.net
Lucille	TALLINEAU	l.tallineau@orange.fr
Lionel	ZEVOUNOU	lionel.zevounou@hotmail.fr

Etaient excusés :

- André LEGRAND
- Claire MONGOUACHON
- Johanne OBADIA
- Manuel TIRARD
- Catherine PREBISSY
- Paulina CAZALS
- Bruno LEBECQ

Conférence d'Actualité « Le Droit Administratif Chinois Contemporain »

Pour la première réunion de l'année 2013 du CRDP, nous avons la chance et l'honneur de recevoir Madame ZHANG LI Professeure de Droit Public à la China University of Political Science and Law de Pékin. Cette conférence a pu être mise en place par le Professeure Laurence FOLLIOT-LALLIOT en partenariat avec notre centre de Recherche sur le Droit Public et l'Association de Recherche en Droit Economie FIDES.

L'intégralité de la conférence de Mme ZHANG LI est à découvrir ou redécouvrir en vidéo et en podcasts sur le site du CRDP et de FIDES à l'aide des liens suivants.

- [Pour voir la vidéo depuis le Site du CRDP](#)
- [Pour voir la vidéo depuis le Site FIDES](#)

Le CRDP remercie chaleureusement le Professeur ZHANG LI pour sa présentation du Droit Administratif Chinois et espère pouvoir par son intermédiaire et celle de ses membres promouvoir les liens et les projets de recherche scientifique en Droit public comparé et Droit Public Economique.

Points sur les différents projets du CRDP

Le Dictionnaire des régulations

En ce qui concerne le Dictionnaire des Régulations, le comité de direction de Lexis Nexis n'a pas eu le temps lors de sa dernière réunion de délibérer sur notre projet. Ce dernier sera de nouveau à l'ordre du jour du prochain comité de Lexis Nexis. Cela nous permet pendant ce délai supplémentaire de compléter le projet, notamment en ce qui concerne les premières notices du Dictionnaire.

Le Colloque ARAF

Monsieur Christophe LEBERRE ayant connu récemment les joies de la paternité, Monsieur Bertrand Du MARAIS précise qu'il va lui venir en aide pour relancer le Projet et de s'assurer de sa continuité.

Le Projet avec la Caisse des dépôts

Nous sommes en attente d'un engagement définitif que nous espérons positif de la part de la Caisse des Dépôts et Consignation sur une Projet de formation en interne de leurs personnels.

Le Projet CRDP /CNOCP

La convention a été signée récemment en décembre 2012 et le travail de recherche scientifique au avec le CNOCP se met en place. Comme le précise Monsieur Sébastien KOTT, le travail avec Lionel ZEVOUNOU, recruté par le CRDP en tant que post-doc, se divise en deux tâches qui sont, d'une part, l'assemblage de connaissances autour de lectures multiples et spécifiques afin de pouvoir appréhender le champ de la recherche considéré, et, d'autre part, l'approche relationnelle, de partage, d'échange et de transmission de manière à pouvoir établir le lien entre juristes et comptables en étant capable aussi d'anticiper sur les nombreuses attentes du CNOCP. Après à peine un mois, de mise en œuvre pratique, nous nous apercevons de la nécessiter d'adapter le projet de recherche tel qu'il a pu être initialement défini. Ainsi, les membres du CNOCP n'attendent pas un simple travail de recherche mais sont en attente d'une véritable expertise de notre part. Il y a par ailleurs des questions qui se posent concernant la dimension sécuritaire dans la transmission et le partage de l'information entre nous (Chercheurs) et les comptables du CNOCP.

Le premier séminaire programmé le 8 février prochain sur le projet auquel tous les membres du CRDP sont invités, sera l'occasion de faire une présentation de ces attentes mais aussi des possibles en termes de soutien logistique, de stabilité financière devant permettre d'améliorer les conditions matérielles de fonctionnement du CRDP dans son ensemble, en suivant ici une logique qui se veut structurante.

Points sur les Chroniques du CRDP

Revue Droit Administratif

Concernant la Chronique, Madame Carole MONIOLLE établit un bilan des premières chroniques, en précisant les éléments suivants :

Finalités - Comme vous le savez, la veille juridique que nous opérons a une vocation double:

- celle d’une part, d’aborder des thématiques qui échappent par leur caractère financier au champ habituellement couvert par la *Revue Droit administratif* ;
- celle, d’autre part, d’appréhender les sujets qui y sont habituellement traités, au travers le prisme des Finances publiques.

L’idée de cette chronique procède du constat de la prégnance de l’aspect financier dans certaines problématiques de droit administratif. Cette évolution récente est révélatrice de la dimension économique de ce dernier.

La chronique ne se veut pas consacrée au Droit public des affaires en tant que regroupant Droit public économique et Droit de la commande publique. Elle participe assurément de ce mouvement d’analyse économique du droit. Sous l’expression « financiarisation du Droit administratif », nous devons comprendre toute décision relevant de ce Droit mais qui trouve son fondement, son explication, sa légitimité dans sa dimension financière.

Participants - Elle fait intervenir les titulaires (y compris les professeurs émérites) comme les doctorants. Nous attendons de nouvelles signatures notamment du côté des titulaires afin de diversifier les champs d’intervention de la chronique et de montrer aussi à cette occasion la diversité des activités de recherche (droit fiscal, institutions administratives, finances locales, droit de l’Union européenne).

Aspects pratiques - Sur le plan pratique, la chronique suppose des articles courts. Nous disposons de 25.000 signes espaces compris (soit 5000 signes par article) pour développer une question. Il s’agit donc d’aborder de façon concise des sujets en tête d’épingle. Cet exercice n’en est pas moins formateur et stimulant tant pour les doctorants que les titulaires. Il est possible de commenter des arrêts (sous réserve de l’absence de commentaire dans la revue) ou à partir d’un arrêt d’aborder le problème de droit qui se posait sans en faire pour autant un commentaire.

Nous sommes en train de **préparer le numéro 10** de la chronique «Droit administratif & droit public financier », la **chronique 9 devant paraître dans le numéro du mois de mars**.

Cette **neuvième livraison** comporte cinq études. La première étude aborde la question du coût incrémental dans le cadre du contrôle des prix prédateurs (**Claire MONGOUACHON**). Les deux études suivantes interrogent deux jurisprudences du Conseil constitutionnel portant respectivement et sur le concept d’autonomie financière dans le cadre de la séparation des pouvoirs (**Marianne CLORENNEC-THYS**) et sur le bon emploi des deniers publics (**Vincent MAZZOCCHI**). La quatrième étude revient sur le bilan de la révision générale des politiques publiques (**Anne GAZIER**). La dernière étude intéresse les fondements du principe de parité dans la fonction publique territoriale (**Carole MONIOLLE**).

Sommaire pressenti de la chronique 10 - Plusieurs membres du CRDP ont fait des propositions. En principe, Michel BAZEX va commenter une décision de la CJUE validant le mécanisme européen de stabilité (27 novembre 2012 aff. C-370/12). Romain LEBLOND MASSON a proposé un article intitulé « 'Etude préalable des partenariats publics-privés ». D’autres personnes pourraient intervenir notamment Albéric SAKON sur le projet de règlement en matière de quotas de CO² et Pauline CAZALS sur les modes d’appréciations des capacités contributives et du caractère confiscatoire de l’impôt.

Les pistes suivantes sont possibles et ouvertes à contributions :

1° Bilan de l’expérimentation de la réforme des bases cadastrales

Dans la poursuite d’un article de David LARBRE portant sur la réforme de la fiscalité et la révision des bases cadastrales, un rapport au Parlement établit un bilan de cette expérimentation pour l’année 2011 (fichier joint sur demande). Il nous semblerait intéressant de donner aux lecteurs de la chronique une suite à cette expérimentation. Ce sujet pourrait tout à fait convenir à un jeune doctorant.

2° Tensions générées par le droit budgétaire sur les services publics (2 pistes)

Deux pistes sont à explorer :

1^{ère} piste – Les tensions du droit budgétaire s’expriment dans l’allocation des crédits (« La coordination des politiques publiques à travers la préparation du budget de l’État » Sébastien KOTT). Il s’agirait de

s'intéresser à un concept de « contrainte budgétaire internalisée » qui n'est pas juridique et trouve ses sources dans la gestion budgétaire. Celui-ci agit sur les services publics non seulement dans l'allocation des crédits mais joue aussi sur l'offre de service public.

2^{ème} piste – faire le point sur le motif tiré de l'indisponibilité des crédits dans la motivation de certaines décisions. La tension résulte de l'opposition entre l'obligation à respecter (créance sur la personne publique) et la gestion des crédits. Certains textes comportent une disposition admettant des indemnités dans la limite des crédits disponibles. Il y a eu un peu de contentieux sur le sujet.

3° Rapports à venir

Deux rapports sont attendus en 2013 qui pourraient être commentés dans un numéro de la chronique. Il s'agit du rapport du comité des prélèvements obligatoires sur les ressources affectées et du rapport de la Cour des comptes sur les disparités de recouvrement en matière fiscale.

4° Les enjeux des affectations budgétaires

La qualification de certaines aides d'Etat prend en compte l'affectation budgétaire des aides alors même que ces affectations peuvent être fluctuante dans le temps. **Il s'agit de revenir sur ces logiques et de voir aussi si la France a eu tendance à ne plus affecter** certaines formes de taxation afin d'éviter une censure (question ouverte). On trouve du contentieux à propos d'une taxe sur la viande mais il y en a bien d'autres (CE 15 juillet 2004 264.494 ; CE 21/12/2006 req. n°288.562 SA Auchan France ; CAA Paris 1/10/2007 SA Boucherie Bordet req. n°06PA03997)

Autre thématique possible – voir si certaines affectations ont été supprimées afin d'éviter une éventuelle qualification (affectations budgétaires implicites).

5° La jurisprudence du Conseil constitutionnel (deux pistes)

Deux pistes sont à explorer :

1^{ère} piste – Sur le droit en général : **l'appréciation de l'intérêt général** dans les lois de validation au regard de l'intérêt financier ? (droit fiscal et droit constitutionnel). La pratique des validations législatives a été progressivement encadrée notamment par l'exigence d'un motif d'intérêt général. **Elle concerne svt des litiges aux enjeux financiers importants.** Il serait intéressant d'analyser les jurisprudences récentes du Conseil Constitutionnel afin de mettre en évidence la manière dont les enjeux financiers sont ou ne sont pas pris en compte.

2^{ème} piste – Sur les finances publiques (directement)_Les critères d'appréciation des cavaliers budgétaires et surtout l'incidence financière. L'intérêt de l'étude est d'analyser les critères retenus par le Conseil Constitutionnel pour apprécier si la disposition entre dans le champ de la loi de finances

6° Les finances locales

Trois pistes sont ici proposées :

1^{ère} piste – La notion de dépense dépourvue d'intérêt local (finances locales)._Il s'agit de mettre en évidence l'évolution éventuelle des critères de la jurisprudence dans un contexte où les compétences des collectivités territoriales se sont élargies.

2^{ème} piste – Les potentiels financiers ou fiscaux dans l'octroi des dotations aux collectivités territoriales

3^{ème} piste – Les fondements du contrôle budgétaire dans le contrôle de légalité (finances locales)._Il s'agit ici d'aborder des jurisprudences anciennes en s'interrogeant sur les fondements de ce contrôle dans le cadre du contrôle de légalité (CE sect. 23/12/1988 département du Tarn, req. n°60.678, Recueil Lebon page 467, AJDA 1989.135 et 336 concl. M. Lévis).

Revue Concurrences

Comme le Précise Monsieur Arnaud SEE, La chronique « Secteur public » de la revue Concurrences permet aux enseignants-chercheurs ainsi qu'aux doctorants du CRDP de publier des commentaires de

l'actualité jurisprudentielle du droit public des affaires. La première chronique vient d'être publiée et concernant la deuxième chronique de l'année, le bouclage est prévu pour le 1er avril.

La Bibliothèque du CRDP

Afin de répondre aux attentes des évaluateurs de l'AERES, nous avons mis en place un processus de réaménagement de notre bibliothèque avec un premier travail très important de référencement des ouvrages.

Ce Référencement fut possible grâce à la participation des personnes suivantes : Romain LEBLOND-MASSON (Doctorant), Vincent MAZZOCHI (Doctorant), Nathanael KOS'ISAKA (Doctorant), Antonin GRAS (Doctorant), Jean-Baptiste ALIX (Admin) et Ludivine CAPRA (Master II Droit Eco AED)

Nous obtenons de ce processus de référencement la Synthèse suivante :

550 Ouvrages Dont :

- 150 Mémoires et Thèses
- 155 ouvrages Droit Public
- 65 Ouvrage Droit Européen et International
 - 40 Ouvrages Droit Comparé
- 52 Ouvrages en Finances Publiques
 - 35 Ouvrages Droit Privé
- 40 Ouvrages Sciences Politiques

Le site Internet du CRDP

Ces dernières semaines une première remise à jour du site vient d'être opérée concernant nos manifestations scientifiques, le listing des membres et doctorants de notre centre et la création de l'onglet Espace Université Territoire.

Nous pouvons faire ressortir Schématiquement 4 types d'Espace numérique au cœur de notre Site

- **Espace de Présentation des membres** (Enseignants-Chercheurs et Doctorants)
(Photos, Lien vers page Perso, Lien vers CV...)
- **Espace de Valorisation des projets** (conférences, colloques et Chroniques et Publications)
(Photos, Vidéos, Audio...)
- **Espace de Valorisation des formations et des Thèses**
- **Espace réservé aux Membres du CRDP**

Pour l'utilisation de l'Espace Membres (Accès Réservé) de notre site internet le Code est **CRDPUPOND** (En Majuscule). A l'intérieur, il est possible d'obtenir l'ensemble des CR de réunion mensuelle (Téléchargeable), le listing des ouvrages de la bibliothèque du Centre...

* * *